



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 10 mars 2023

La Région Occitanie soutient le développement des énergies renouvelables et les projets d'énergie coopérative et citoyenne

Lors de la dernière commission permanente, les élus régionaux ont voté, sur proposition de la présidente de la Région, Carole Delga, une aide de plus de 718 000€ en faveur du développement des énergies renouvelables et des projets d'énergie coopérative et citoyenne.

La Région a affirmé sa volonté d'être pilote et exemplaire dans le domaine de la transition énergétique, afin de devenir la première Région à énergie positive d'Europe. Avec son Pacte vert, elle porte un nouveau modèle de développement pour amener des réponses fortes à l'urgence climatique. Pour cela, elle vise la réduction de ses besoins d'énergie, via la sobriété et l'efficacité énergétique notamment, tout en cherchant à les couvrir par des énergies renouvelables produites localement.

La Région accompagne notamment les initiatives territoriales et les actions coopératives et citoyennes de production d'énergies renouvelables. Elle souhaite encourager les citoyens, les collectivités et les acteurs locaux à participer à la gouvernance et au financement des projets.

Quelques exemples :

- L'installation de grappes de projets photovoltaïques sur le territoire du PNR des Grands Causses, à **Millau (12)**, portée par Sud Energia. Ce projet est cofinancé dans le cadre de l'Appel à projets « Énergies Coopératives et Citoyennes » : 1€ Région pour 1€ citoyen. Au total, **33 500€** sont alloués à ce projet ;
- L'installation de grappes photovoltaïques à **L'Isle-sur-Tarn (81)** portée par Energie Citoyenne Ouest Tarn. Ce projet est cofinancé dans le cadre de l'Appel à projets « Énergies Coopératives et Citoyennes » : 1€ Région pour 1€ citoyen. Au total, **16 800€** d'aides régionales sont attribués ;
- La réalisation d'études pour le développement d'un projet d'énergie renouvelable coopératif et citoyen de micro-centrale hydroélectrique à **Mosset (66)** portée par l'ASA du Canal de la ville – **35 000€** ;

La Région soutient également le **réseau des projets citoyens et participatifs d'énergies renouvelables en Occitanie** (107 000€) dans ses missions d'animation et d'information.

D'autres projets de développement des énergies renouvelables sont soutenus par la Région :

- L'extension d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur existants « Les Floralties » à **Ramonville-Saint-Agne (31)** pour **286 000€** ;
- Le désamiantage de la toiture des locaux de l'entreprise Hélichryse à **Laroque-d'Olmes (09)** en vue de la pose de panneaux solaires – **17 600€** ;
- Le désamiantage de la toiture d'un bâtiment tertiaire accueillant les locaux de trois sociétés du groupe Cabrol, Invest & Management à **Toulouse (31)** en vue de sa solarisation pour **6 300 €** ;
- Le désamiantage de la toiture d'un site industriel en vue de la pose de panneaux solaires à **Pommevic (82)** – **135 000€** ;
- La réalisation d'une unité de méthanisation pour la valorisation de déchets organiques à **Le Pin (82)** pour **1 M€** ;
- L'installation d'une borne de recharge bidirectionnelles à **Tarbes (65)** dans le cadre du projet Flexitanie porté par Enedis – **3 000€** ;

■ Contact presse :

Coralie Momboisse : coralie.momboisse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 - Port. : 07 88 56 06 42
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)